

## RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FCÉNB 2014-2015

CA1 O NOVEMBRE 0014	
CA1 – 9 NOVEMBRE 2014	
Résolution 2014-2015/1 Il est dûment proposé et appuyé que Francine Cyr, Richard Landry et Gérard Mcken soient les signataires des chèques. ADOPTÉ	Ces personnes seront signataires pour toutes les affaires bancaires de la FCÉNB en 2013-2014.
Résolution 2014-2015/2 Attendu que Gérard Mcken continuera d'assurer la coprésidence du GACEF Il est dûment proposé et appuyé que Roger Martin soit le représentant de la FCÉNB au GACEF ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Roger Martin sera le porte-parole de la FCÉNB tandis que Gérard Mcken assurera la coprésidence du GACEF.
Résolution 2014-2015/3 Il est dûment proposé et appuyé que Richard Landry, Richard Gallant et Gérard Mcken représentent la FCÉNB au sein du comité bipartite. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Richard Landry, Richard Gallant et Gérard Mcken siègeront au comité bipartite.
Résolution 2014-2015/4 Il est dûment proposé et appuyé que Gérard Mcken et Anne-Marie Paradis représentent la FCÉNB au Forum de concertation des organismes de la SANB et la Table sectorielle sur l'éducation ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Gérard Mcken et Anne-Marie Paradis représenteront la FCÉNB au Forum des organismes. Gérard Mcken sera à la Table sectorielle en éducation.
Résolution 2014-2015/5 Il est dûment proposé et appuyé que Roger Martin représente la FCÉNB au Réseau des ayants droit. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Roger Martin représentera la FCÉNB au Réseau des ayants droit.
Résolution 2014-2015/6 Il est dûment proposé et appuyé que Line Collin préside le Comité du congrès annuel de la FCÉNB. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Line Collin préside le comité du congrès annuel.
Résolution 2014-2015/7 Il est dûment proposé et appuyé que Francine Cyr, Line Collin et Willy Wilondja siègent au Comité pour l'établissement des politiques de la FCÉNB. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Francine Cyr, Line Collin et Willy Wilondja feront partie du Comité pour l'établissement des politiques. (Ce comité a été renommé comité pour le mode de fonctionnement de la FCÉNB)
Résolution 2014-2015/8 Il est dûment proposé et appuyé que Francine Cyr, Roger Martin et Mario Pelletier siègent au Comité du Prix Reconnaissance.	Francine Cyr, Roger Martin et Mario Pelletier siègeront au comité du Prix Reconnaissance.



Mario Pelletier représente le Nouveau-
Brunswick au conseil d'administration de la
ur FNCSF. Il a aussi été élu au poste de 2º
vice-présidence.
Une lettre a été envoyée au CÉD Nord-Est
le 20 novembre 2014.
nt
Une lettre a été envoyée au CÉD Nord-Est le 20 novembre 2014.

CA2 – 12 ET 13 DÉCEMBRE 2014	
Résolution 2014-2015/11	L'ordre du jour est adopté tel que modifié.
Attendu que les points suivants soient	
ajoutés à l'ordre du jour :	
11.9. Demande d'appui de l'AFPNB	
15. Dates des prochaines réunions du	
conseil d'administration	
Il est dûment proposé et appuyé que	
l'on adopte l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/12	Le procès-verbal de la réunion du 12-13
Il est dûment proposé et appuyé	décembre est adopté. Il a été envoyé par
Que l'on adopte le procès-verbal de la	courriel aux conseillères et conseillers
réunion du 12-13 septembre 2014.	d'éducation de la province en juillet 2015
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/13	Le procès-verbal de la réunion du 9
Il est dûment proposé et appuyé	novembre est adopté. Il a été envoyé par
Que l'on adopte le procès-verbal de la	courriel aux conseillères et conseillers
réunion du 9 novembre 2014. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	d'éducation de la province en juillet 2015
Résolution 2014-2015/14	La comitá sur los politiques a átá ronommá
Il est dûment proposé et appuyé que :	Le comité sur les politiques a été renommé comité sur le mode de fonctionnement. Il a
Le processus d'élection de la présidence,	fait part de ses recommandations au
tel que demandé à l'assemblée générale	conseil d'administration qui les a adoptés à
annuelle, sera envoyé au comité sur les	la réunion ordinaire du 28-29 août 2015.
politiques afin qu'il analyse ce dossier.	la regiment diamane de 20 27 deet 2015.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/15	Le rapport financier de la FCÉNB est reçu
Il est dûment proposé et appuyé	par les membres du conseil
De déposer le rapport financier de la	d'administration.
FCÉNB au 4 décembre 2014.	



## ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ Résolution 2014-2015/16 Les discussions au sujet de changements à Il est dûment proposé et appuyé que : la Loi sur les services à la petite enfance Le comité bipartite entame les discussions sont en cours dans le cadre des réunions afin de connaitre la volonté de collaborer du comité bipartite. du MÉDPE aux changements sur la Loi sur les services à la petite enfance. La discussion démontre : Les changements à la Loi sur les services à la petite enfance sont plus importants que la transition avec les CÉD, car c'est elle aui déterminera entre autres la dualité linguistique des services à la petite enfance et le droit de gestion des CÉD. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ Résolution 2014-2015/17 Les discussions démontrent qu'en 2014-Il est dûment proposé et appuyé que : Le comité bipartite et le Forum de Willy Wilondja sera le substitut au Forum des organismes concertation des organismes de la SANB aient un substitut afin de respecter le Au comité bipartite les substituts seront Line nombre de représentants de notre Collin pour le CÉD Nord-Est, Francine Cyr organisme au sein de ces comités. pour le CÉD Nord-Ouest, et Roger Martin ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ pour le CÉD Sud. Résolution 2014-2015/18 Il est souligné que cette décision Il est dûment proposé et appuyé que : s'applique pour l'année financière 2014-2015. La FCÉNB achète1 quart de page de publicité en noir et blanc dans le rapport annuel de la SANB. ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ Résolution 2014-2015/19 La responsable administrative a participé à Il est dûment proposé et appuyé la formation « Art of Hosting » les 28 et 29 Que la responsable administrative des CÉD janvier 2015 et en a fait rapport au conseil d'administration. assiste à la formation « Art of Hosting » à Moncton les 27,28 et 29 janvier 2015 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ Résolution 2014-2015/20 La lettre envoyée le 16 décembre 2014 a Il est dûment proposé et appuyé que : été signée par la vice-présidente. La FCÉNB envoie une lettre d'appui au projet d'accueil et d'accompagnement du parent de l'AFPNB. ADOPTÉE

## **CA3 – 2 FÉVRIER 2015**

## CA4 - 18 FÉVRIER 2015

CA5 – 20 ET 21 FÉVRIER 2015	
Résolution 2014-2015/21	L'ordre du jour est adopté tel que modifié.



3
par
15
rier
aux
dex
1 <u>C</u>
vrier
aux
de
de
rsés
26
а
_
2
а
F )



pour l'amélioration de leur processus d'élection des élèves conseillers à la FJFNB. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/29 Il est dûment proposé et appuyé De demander aux CÉD de faire une demande d'information sur les résultats aux examens du ministère en 11e année des 3 dernières années scolaires. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Une lettre demandant de l'information au sujet des résultats aux examens du MÉDPE en 11º année des 3 dernières années scolaires a été envoyée aux 3 CÉD le 11 mars 2015.
Résolution 2014-2015/30 Il est dûment proposé et appuyé Que la responsable administrative évalue les 3 devis techniques reçus pour le site internet et suite aux résultats procède à l'achat du service le plus convivial pour les besoins des conseillers d'éducation. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Les services d'une compagnie ont été retenus pour le rafraichissement du site internet de la FCÉNB et les travaux sur celui-ci sont en cours.
Résolution 2014-2015/31 Il est dûment proposé et appuyé Que la FCÉNB signifie son appui à l'AJEFNB. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Une lettre d'appui pour l'AJEFNB a été envoyée au commissaire aux langues officielles le 19 mars 2015.

CA6 - 6 MAI 2015	
Résolution 2014-2015/32 Il est dûment proposé et appuyé Que la FCÉNB fasse la demande pour être intervenante au renvoi à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick pour clarifier la constitutionnalité du transport scolaire unilingue. ADOPTÉ	Suite aux conseils de Me Doucet, il a été décidé que la FCÉNB ne serait pas intervenante dans ce renvoi, que les CÉD le seraient
Résolution 2014-2015/33 Il est dûment proposé et appuyé Que la FCÉNB signifie son appui à la FNCSF afin qu'elle soit intervenante à la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick ADOPTÉ	Une lettre d'appui a été envoyée le 6 mai 2015.

CA7 – 21 MAI 2015	
Résolution 2014-2015/34 I est dûment proposé et appuyé Qu'une lettre soit envoyée aux CÉD afin qu'ils discutent de l'enveloppe égalitaire suite à la présentation de l'AEFNB en présence des présidents et nous fasse part de leur position avant que la FCÉNB se prononce sur la demande de l'AEFNB. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	La position des présidences des CÉD a été connue lors d'une téléconférence. Les lettres d'appui à l'AEFNB ont été envoyées le 28 mai.



CA8 - 28 ET 29 MAI 2015	
Résolution 2014-2015/35	L'ordre du jour a été adopté tel que
Attendu que :	modifié.
Les membres du CA se rendront à une	
présentation durant l'après-midi dans le	
cadre de l'AGA de l'AEFNB et qu'ils	
participeront ensuite à une conférence de	
presse, il est choisi de prioriser certains	
points de l'ordre du jour. Une autre réunion	
du CA aura lieu pour permettre de couvrir	
tous les points qui y figurent.	
Ainsi les points suivants seront priorisés	
6. Rapports financiers	
7.1. GACEF	
7.5. Loi sur l'éducation	
8.4. Comité du Congrès-AGA de la FCÉNB	
8.5. Comité pour le mode de	
fonctionnement de la FCÉNB	
8.7. Comité Prix Reconnaissance	
10. Correspondance	
11. Entérination des vice-présidences de la	
FCÉNB	
Il est dûment proposé et appuyé	
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que	
modifié.	
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/36	La trésorière de la FCÉNB a fait ce
Il est dûment proposé et appuyé :	changement à la présentation de l'état
Que le montant de surplus du	financier de la FCÉNB.
remboursement des pénalités soit transféré	initialicioi de la l'ELIAB.
au poste « Réserve pour formation ».	
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/37	Alain Martin remplace le membre
Il est dûment proposé et appuyé que	démissionnaire Richard Landry comme
Alain Martin soit le 3 <sup>e</sup> signataire pour les	signataire des effets de banque de la
chèques	FCÉNB.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/38	Une lettre accompagnant le document de
Il est dûment proposé et appuyé	travail sur la loi sur l'éducation a été
De partager le document de travail sur la	envoyée à l'AFPNB, qui en avait fait la
loi sur l'éducation, à titre d'information,	demande, au début juin 2015.
avec les membres de la table sectorielle	
de l'éducation et les CÉD, en mentionnant	
que ce document est hautement	
confidentiel et sous embargo.	
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/39	Cette résolution sera consignée au mode
	de fonctionnement de la FCÉNB.
Attendu que : L'entente de service avec des consultants	de lonchonnement de la FCEND.
soit écrite et mentionne la restriction de	
délai de paiement	



Il est dûment proposé et appuyé : Que les frais encourus pour services de consultants, selon l'entente conclue, soient facturés 60 jours après que le travail soit terminé et avant la fin de l'exercice financier en cours. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/40 Il est dûment proposé et appuyé Que le congrès et AGA 2015 se tiendra à Bathurst les 3 et 4 octobre 2015. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Les contrats ont été signés afin que le congrès 2015 se déroule au Best-Western Bathurst les 2, 3 et 4 octobre 2015
Résolution 2014-2015/41  Il est dûment proposé et appuyé: D'envoyer une lettre aux CÉD indiquant que les dépenses de frais de déplacement de 6 participants de CPAÉ par CÉD seront remboursées par la FCÉNB pour le congrès 2015.  La discussion démontre que: Ce remboursement de dépenses sera considéré être le transfert pour la formation des conseillers d'éducation et des CPAÉ qui est fait annuellement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	La lettre a été envoyée aux présidents des CÉD le 2 juin 2015.
Résolution 2014-2015/42 Il est dûment proposé et appuyé Que Alain Martin soit vice-président pour l'année 2014-2015, en remplacement de Richard Landry ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Alain Martin occupe maintenant un des postes de vice-présidence.
Résolution 2014-2015/43 Il est dûment proposé et appuyé Que Mario Pelletier soit vice-président pour l'année 2014-2015, en remplacement de Line Collin ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Mario Pelletier occupe maintenant un des postes de vice-présidence.

CA9 - 11 JUILLET 2015	
Résolution 2014-2015/44	L'ordre du jour est adopté tel que modifié.
Attendu que :	
Cette réunion est tenue pour aborder les	
points qui étaient à l'ordre du jour de la	
réunion ordinaire du 29-30 mai 2015 et	
n'ont pu l'être faute de temps,	
Il est dûment proposé et appuyé	
D'adopter l'ordre du jour avec les ajouts	
faits depuis la réunion du 29-30 mai 2015,	
soit	
4.4. Adoption du procès-verbal de la	



réunion du 29-30 mai 2015	
6.5. Budget provincial au 26 juin 2015	
7.4.2. Présentation du Réseau en	
immigration francophone du NB.	
et d'ajouter les points suivants :	
5.1.1. Intervenant à la cour d'appel du NB	
sur la question des autobus scolaires	
unilingues	
5.1.2. Poursuite judiciaire entamée par	
l'AEFNB	
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/45	Le procès-verbal de la réunion du 20-21
Il est dûment proposé et appuyé	février est adopté. Il a été envoyé par
Que le procès-verbal de la réunion du 20-	courriel aux conseillères et conseillers
21 février 2015 soit adopté.	d'éducation de la province en juillet 2015
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	a cassanon de la province on joiner 2010
Résolution 2014-2015/46	Le procès-verbal de la réunion du 6 mai est
Il est dûment proposé et appuyé	adopté. Il a été envoyé par courriel aux
Que le procès-verbal de la réunion du 6	conseillères et conseillers d'éducation de
mai 2015 soit adopté.	la province en juillet 2015
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	1.0 5.0 11100 011 101101
Résolution 2014-2015/47	Le procès-verbal de la réunion du 21 mai
Il est dûment proposé et appuyé	est adopté. Il a été envoyé par courriel aux
Que le procès-verbal de la réunion du 21	conseillères et conseillers d'éducation de
mai 2015 soit adopté.	la province en juillet 2015
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/48	Le procès-verbal de la réunion du 29 et 30
Il est dûment proposé et appuyé	mai est adopté. Il a été envoyé par courriel
Que le procès-verbal de la réunion du 29	aux conseillères et conseillers d'éducation
et 30 mai 2015 soit adopté.	de la province en juillet 2015
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	do la province on joiner 2010
Résolution 2014-2015/49	La lettre a été envoyée aux présidences
Il est dûment proposé et appuyé	des CÉD le 30 juillet.
Qu'une lettre demandant la position des	403 CEB 10 00 Jointon.
CÉD à ce que la FCÉNB soit requérante	
dans la poursuite entamée par l'AEFNB, et	
demandant à connaitre la position des	
CÉD à être requérants dans cette même	
poursuite soit envoyée.	
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/50	La lettre a été envoyée à la direction
Il est dûment proposé et appuyé	générale de la FJFNB le 30 juillet.
D'envoyer une lettre à la FJFNB disant que	
la FCÉNB appuie le projet du droit de vote	
à 16 ans.	
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/51	La PIENIR a átá avisá du changament de
·	Le RIFNB a été avisé du changement de
Attendu que	représentant et les coordonnées de celui-
Gérard Mcken n'est pas disponible pour	ci leur ont été partagées.
assister aux réunions du RIFNB	
Il est dûment proposé et appuyé que	



Willy Wilondja soit le représentant de la FCÉNB au RIFNB.	
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/52 Il est dûment proposé et appuyé À titre d'information, une lettre sera envoyée au CÉD indiquant que les négociations pour la rémunération des membres des CÉD avec le comité bipartite seront sur les termes suivants: Que la rémunération des conseillers d'éducation demeure à 3000\$, celle des présidences des CÉD à 6000\$, et ajouter à cette rémunération des frais de représentation de 75\$ pour une réunion de moins de 4h et 150\$ pour une réunion de 4 h et plus. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	La lettre a été envoyée le 30 juillet 2015.

CA10 – 28 ET 29 AOÛT 2015	
Résolution 2014-2015/53	L'ordre du jour est adopté.
Il est dûment proposé et appuyé	
Que l'ordre du jour soit adopté.	
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/54	Le procès-verbal de la réunion du 11 juillet
Il est dûment proposé et appuyé :	est adopté. Il a été envoyé par courriel aux
Que le procès-verbal de la réunion du 11	conseillères et conseillers d'éducation de
juillet soit adopté.	la province en septembre 2015.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/55	Les frais de cellulaire du représentant de la
Il est dûment proposé et appuyé	FCÉNB à la FNCSF seront remboursés sur
Que les frais de cellulaire du représentant	présentation des reçus appropriés.
de la FNCSF lui soient remboursés, avec un	
plafond de 70\$ de frais mensuels.	
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/56	La lettre a été envoyée à la SANB en
Il est dûment proposé et appuyé	septembre 2015.
Qu'une lettre soit envoyée à la SANB afin	
que la présidente, et les vice-présidences	
du Forum des organismes et la Table	
sectorielle en éducation cessent de parler	
des dossiers de la FCÉNB tel que la Loi sur	
l'Éducation.	
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	
Résolution 2014-2015/57	Les modifications proposées au Règlement
Il est dûment proposé et appuyé	général de la FCÉNB ont été envoyés par
Que les modifications proposées au	courriels aux présidences des CÉD le 9



Règlement général de la FCÉNB soient adoptées et présentés pour ratification lors de l'AGA du 4 octobre 2015. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	septembre et envoyés aux conseillères et conseillers d'éducation en même temps que les autres documents pertinents à l'AGA.
Résolution 2014-2015/58 Il est dûment proposé et appuyé Qu'un représentant de la FCÉNB participe au congrès de l'ACELF en septembre 2015. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ	Un représentant de la FCÉNB a participé au Congrès de l'ACELF qui s'est tenu du 24 au 26 septembre 2015.